



Situation familiale difficile

Par **Denis DESHAYES**, le **25/05/2009** à **19:17**

Bonjour,

je vous sollicite afin de résoudre un problème très particulier. Je suis âgé de 19 ans et je vis avec ma petite amie âgée de 18 ans. Celle-ci vit avec moi car elle a fuit le domicile familiale à l'âge de 18 ans. En effet, elle a attendu plusieurs années avant de partir afin d'éviter d'éventuelles poursuites judiciaires de la part de son père (Sa Maman étant décédée). Aujourd'hui, la petite sœur de mon amie âgée de 16 ans (bientôt 17) a également fuit le domicile familiale (afin de mettre fin aux attaques répétées de violences et aux humiliations morales de son père) et s'est réfugiée chez moi. Malheureusement, nous n'avons aucune preuve de ces attaques si ce n'est une poignée de personne pouvant témoigner. De plus, le père a menacé de déposer plainte pour fugue (la petite sœur ayant seulement 16 ans). Aussi j'aimerais savoir quels sont les droits d'une mineur dans cette situation (elle ne veut plus retourner chez elle) et quels sont les risques que j'encoure si je continue d'aider cette personne.

Merci de votre aide.

Salutations, M. DESHAYES Denis

Par **Marion2**, le **25/05/2009** à **20:48**

Bonsoir,

Contactez immédiatement une Assistante Sociale ou téléphonez au 119 (n° gratuit).

Bon courage.